

Communiqué

HORAIRE TRANSN 2023

L'horaire 2023 de transN entrera en vigueur dimanche 11 décembre 2022. Les seules modifications d'horaire toucheront la ligne hivernale 426 du Nordic'BUS reliant Cernier à Tête-de-Ran, via la Vue-des-Alpes. Un nouveau calculateur d'itinéraire sera proposé aux voyageurs.

LITTORAL

Sur la ligne 120 (*Neuchâtel – Chambrélien / Rochefort*), l'arrêt *Colombier NE, Arsenal* desservant le collège de Cescole prendra le nom de *Colombier NE, Cescole*. Il est situé en face de la halte ferroviaire de *Colombier NE Les Chézards*.

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Au Locle, l'arrêt *Verger* des lignes 341 (*Le Locle, Verger – Le Locle, gare/centre ville – Le Locle, Monts*), 360 (*La Chaux-de-Fonds – Le Locle*) et 361 (*La Chaux-de-Fonds – Le Locle, via la zone industrielle de La Chaux-de-Fonds Ouest*), situé sur trois rues différentes, sera séparé en trois arrêts : le bus de la ligne 341 partira de *Verger Est* puis s'arrêtera à *Verger Nord* avant de continuer en direction du centre ville. La ligne 360 transitera par l'arrêt *Verger Nord* dans les deux directions, la ligne 361 par *Verger Sud* dans les deux directions.

VALLÉES

Le *Snowbus* (ligne 425) à destination des Bugnenets et des Savagnières circulera dès le 3 décembre et jusqu'au 29 mars, pour autant que les grands téléskis fonctionnent, selon un horaire inchangé. Le *Nordic'BUS* (ligne 426, *Cernier – Vue-des-Alpes – Tête-de-Ran*) sera proposé du 24 décembre au 5 mars avec un nouvel horaire adapté à la demande des clients : départ de *Cernier, centre* à 13 h13 et retour depuis *Tête-de-Ran* à 16h45. L'arrêt *Vue-des-Alpes, Derrière-Tête-de-Ran* deviendra *Vue-des-Alpes, Métairie*. Au Val-de-Travers, aucune modification n'est apportée le 11 décembre.

CALCULATEUR D'ITINÉRAIRE

Afin de faciliter l'organisation de leurs déplacements, un nouveau calculateur d'itinéraire multimodal porte-à-porte et en temps réel sera proposé aux voyageurs dès le 11 décembre sur le site et l'application transN. Il intégrera un comparateur de mobilité annuel permettant de définir le mode de transport ou la combinaison de modes de transport la plus intéressante pour chacune et chacun en fonction des voyages récurrents.

ADAPTATIONS EN COURS D'ANNÉE

En raison des travaux de renouvellement du Grand-Pont à La Chaux-de-Fonds, les lignes 303 (*La Chaux-de-Fonds Foulets – gare – Patinoire*), 353 (*La Chaux-de-Fonds gare – Foulets*), 361 (*La Chaux-de-Fonds –*

Le Locle, via la zone industrielle de La Chaux-de-Fonds Ouest) et 370 (La Chaux-de-Fonds – La Vue-des-Alpes) et seront déviées du 20 mars 2023 au 1^{er} octobre 2024.

Le point d'échange de la Place Pury sera réorganisé le 24 avril 2023. Un renouvellement de la voie du Littoral est prévu dès le printemps, entraînant une substitution par bus entre Boudry et Colombier du 1^{er} mai au 4 septembre 2023.

TARIFS

Les tarifs ONDE VERTE en vigueur sur les lignes transN restent inchangés, ainsi que les forfaits Snowbus (aller-retour CHF 7.- plein tarif, reconnaissance des abonnements généraux, demi-tarif et titres ONDE VERTE comprenant la zone 30). Une nouvelle tarification sera appliquée sur la ligne du Nordic'BUS : aller simple à CHF 4.- plein tarif, 2.- tarif réduit et aller-retour à CHF 6.- plein tarif, 3.- tarif réduit. Les abonnements généraux et demi-tarif, ainsi que les titres ONDE VERTE comprenant la zone 30 sont également reconnus sur la ligne du Nordic'BUS.

Les informations sur l'horaire 2023 en ligne sur www.transn.ch/changementdhoraire/

Contact médias :

Aline Odot, 079 553 00 00, aline.odot@transn.ch

Transports Publics Neuchâtelois, le 5 décembre 2022